



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour un nouvel élan en faveur du patrimoine culturel immatériel en Bretagne

Nos trois associations œuvrent, chacune avec ses spécificités, autour d'une thématique commune – le patrimoine culturel immatériel breton –, et à la même échelle d'action – la Bretagne historique. Elles partagent également des missions de collection, de conservation et de mise à disposition de ce patrimoine au grand public. Elles souhaitent aujourd'hui réunir leur énergie, leur savoir-faire et leur expertise pour défendre la nécessité d'un projet culturel et patrimonial ambitieux qui réponde aux enjeux du XXI^e siècle. Dès lors, elles s'associent pour demander que le rôle grandissant joué par la Région dans le domaine culturel au cours de la dernière décennie soit poursuivi et accentué.

Quatre axes se dessinent, nécessaires et complémentaires, pour structurer une politique ambitieuse autour du patrimoine culturel immatériel, de la matière culturelle de Bretagne et de la diversité culturelle.

- 1. L'enjeu démocratique** : Participer à la vie culturelle de son choix. L'objectif général est d'augmenter la présence des cultures populaires et de la matière culturelle de Bretagne dans la vie publique, afin de permettre et de favoriser l'exercice des droits culturels de chaque personne.
- 2. La priorité donnée aux jeunes générations** : L'éducation au patrimoine culturel immatériel et à la diversité des expressions culturelles doit devenir un axe fort des politiques jeunesse, notamment dans le domaine de l'éducation artistique et culturelle (EAC).
- 3. La spécificité des territoires** : Les patrimoines participent grandement à la singularité et au dynamisme des territoires bretons. Les différents

contrats Région-EPCI qui se mettront en place pourront être l'occasion de demander qu'une attention particulière soit donnée à l'inventaire et à la transmission de ces patrimoines et de cette matière culturelle.

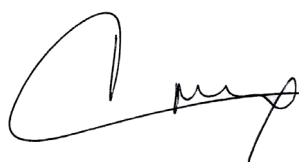
- 4. Aborder les enjeux de demain en sollicitant le monde de la recherche :** le dialogue doit être permanent pour nous aider à comprendre la place que le patrimoine culturel prend aujourd'hui dans nos sociétés, en s'appuyant sur les réseaux européens, notamment celui développé dans le cadre de la Convention de Faro. Il faut également mieux investir les problématiques soulevées par le développement du numérique et développer des partenariats avec les laboratoires de recherche concernés.

Nos associations ont repéré dès à présent de nombreux besoins pour donner des chances de succès à cette politique ambitieuse. Il s'agit d'augmenter nos capacités de travail sur différents axes et de mutualiser les compétences, les services et les outils en complément des savoir-faire de chacune des associations. **Nous retenons en priorité la nécessité de renforcer et de poursuivre la professionnalisation du secteur documentaire de nos trois associations** (dans le cadre du projet Bretania) associée à la mise en place d'un hébergement de qualité des archives physiques, respectueux des normes de conservation, et à la recherche de solutions durables pour la mise en ligne et la sauvegarde des fichiers numérisés.

Nous souhaitons que les candidats à l'élection régionale s'engagent à la mise en œuvre de cette politique patrimoniale et sollicitons qu'une étude extérieure soit mise en place dès le début du prochain mandat. Il s'agirait de clairement identifier et quantifier les besoins, et ainsi formuler des préconisations étayées pour utiliser au mieux les compétences des trois structures signataires, qui affirment par ce courrier leur complémentarité et leur désir de partenariat.



Philippe RAMEL
Président de Bretagne
Culture Diversité



Michel GUILLOUX
Président de
la Cinémathèque de Bretagne



dastum
16 siraed/rue de la Santé
35000 Roazhon/Rennes
FR 02 99 30 91 00
dastum@dastum.net www.dastum.net

Ronan GUÉBLEZ
Président de
Dastum